



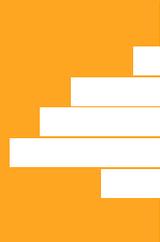
**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

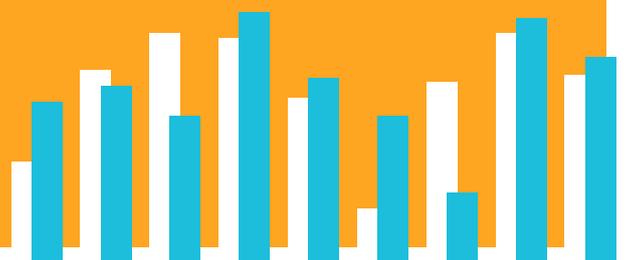
# RENTRÉE SCOLAIRE 2023

**MOYENS  
PRIORITÉS  
NOUVEAUTÉS**

**DANS L'ACADÉMIE  
D'AMIENS**



**DOSSIER DE PRESSE**





# CONFÉRENCE DE PRESSE PRÉPARATION DE LA **RENTRÉE 2023**

Jeudi 19 janvier 2023

**Raphaël MULLER,**  
recteur de l'académie d'Amiens



En présence de :

**Catherine ALBARIC-DELPECH,**  
directrice académique des services de l'Éducation nationale  
de l'Aisne

**Hervé SÉBILLE,**  
directeur académique des services de l'Éducation nationale  
de l'Oise

**Gilles NEUVIALE,**  
directeur académique des services de l'Éducation nationale  
de la Somme

**Catherine BELLET-LEMOINE,**  
secrétaire générale  
de l'académie

## 1<sup>ER</sup> DEGRÉ & 2<sup>ND</sup> DEGRÉ

### EFFECTIFS PRÉVISIONNELS & MOYENS ALLOUÉS POUR LA RENTRÉE 2023

L'académie connaît depuis plusieurs années  
une **IMPORTANTE BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE**

**- 24 600** élèves en **7** ans



**- 20 300**

1<sup>er</sup> degré, depuis la rentrée 2016



**- 4 300**

2<sup>nd</sup> degré, depuis la rentrée 2016

Les prévisions pour la rentrée 2023 font état  
d'une **perte de plus de 4 000 élèves** par rapport à septembre 2022 <sup>(1)</sup>

**- 4 400** élèves en **1** an



**- 3 800**

1<sup>er</sup> degré, constat de rentrée 2022  
vs prévisions de rentrée 2023



**- 600**

2<sup>nd</sup> degré, constat de rentrée 2022  
vs prévisions de rentrée 2023

Cette baisse de la démographie ne sera répercutée que très partiellement  
sur les **emplois dont disposera l'académie** l'année prochaine



**- 77** ETP



**- 65** ETP



**6.3** TAUX D'ENCADREMENT  
(P/E) EN HAUSSE

l'année prochaine dans le 1<sup>er</sup> degré

<sup>(1)</sup> Données académiques (Aisne, Oise, Somme), valeurs arrondies, public

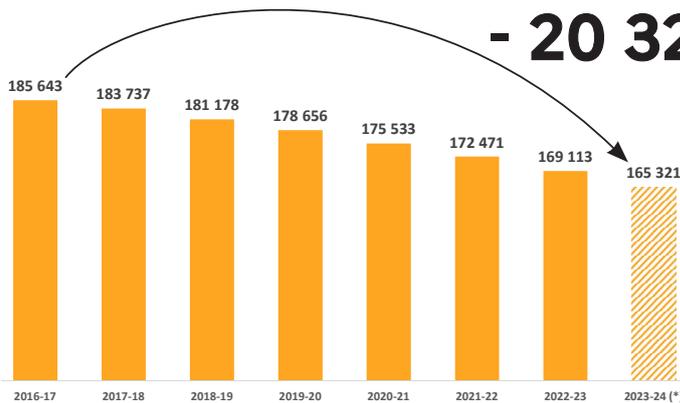
# RENTRÉE 2023

## 1<sup>ER</sup> DEGRÉ - EFFECTIFS PRÉVISIONNELS



### DANS L'ACADÉMIE D'AMIENS, EN 7 ANS

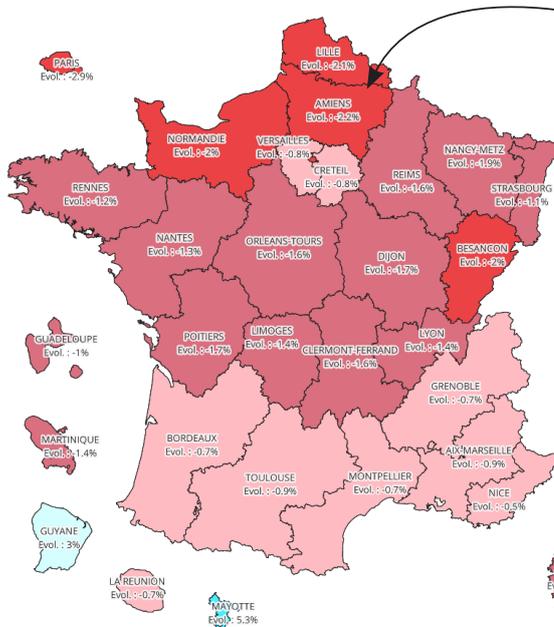
Depuis plusieurs années, l'académie d'Amiens voit son volume d'élèves **diminuer d'une manière continue et marquée**.



**- 20 322** ÉCOLIERS depuis 2016 soit **- 10,9 %**

Entre 2016 et 2021, l'académie perdait en moyenne 2 800 élèves tous les ans. Depuis la rentrée 2022, la baisse est plus importante : en moyenne - 4 000 élèves d'une année sur l'autre.

### ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024



**- 3 792** ÉCOLIERS par rapport à l'année scolaire en cours, soit **- 2,2 %**

L'académie d'Amiens est celle qui perdra proportionnellement le plus d'élèves après Paris, quand la moyenne nationale est de - 1,15 %.



**165 321** ÉCOLIERS attendus à la rentrée 2023

- de -3% à -2%
- de -1,9% à -1%
- de -0,9% à 0%
- de 0,1% à 4%
- de 4,1% à 6%

\* Données prévisionnelles, public

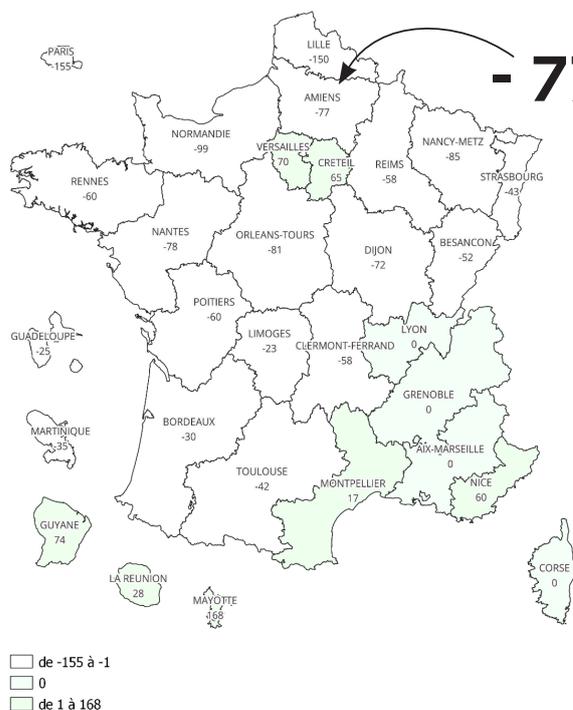
# RENTRÉE 2023

## 1<sup>ER</sup> DEGRÉ - MOYENS ALLOUÉS



Dans un contexte de baisse démographique marquée, les moyens d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré ont globalement augmenté au cours des dernières années.

Le solde d'ETP sera encore positif à la rentrée 2023 : + 219 ETP en 7 ans pour 20 300 élèves de moins.



**- 77 ETP** à la rentrée prochaine

Compte tenu de la perte conséquente d'élèves à la rentrée prochaine, la diminution du nombre de moyens d'enseignement n'impactera pas notre taux d'encadrement (P/E = nombre de professeurs pour 100 élèves). **Le P/E augmentera de 1,54 % pour s'établir à 6,3 supérieur à la moyenne nationale (5,98).**



**6,3 TAUX D'ENCADREMENT (P/E) EN HAUSSE** l'année prochaine

**+ 0,67 PROFESSEURS POUR 100 ÉLÈVES (P/E)** depuis la rentrée 2017

# RENTRÉE 2023

## 1<sup>ER</sup> DEGRÉ - EFFECTIFS PRÉVISIONNELS

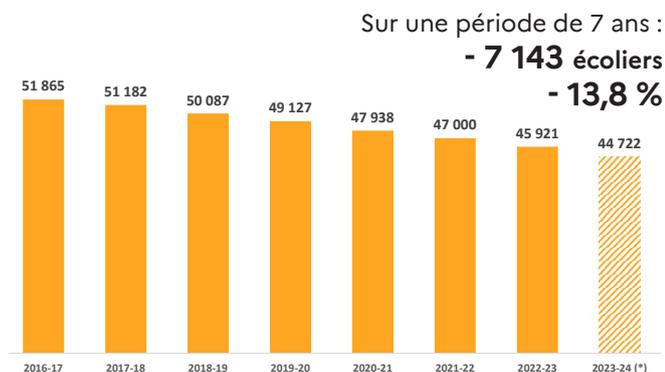


### DANS L' AISNE

**- 1 199** ÉCOLIERS  
par rapport à l'année scolaire  
en cours, soit - 2,6 %

**44 722**

ÉCOLIERS  
attendus à la rentrée 2023

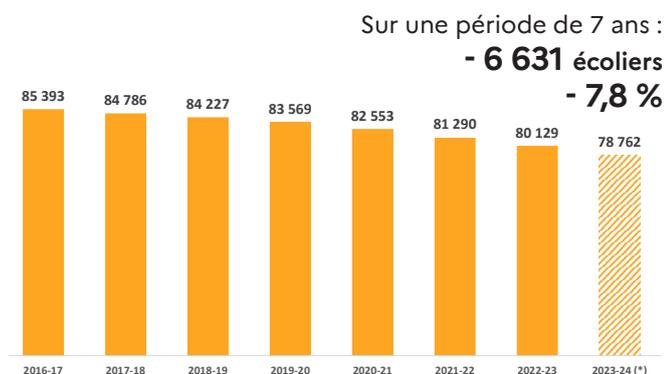


### DANS L' OISE

**- 1 367** ÉCOLIERS  
par rapport à l'année scolaire  
en cours, soit - 1,7 %

**78 762**

ÉCOLIERS  
attendus à la rentrée 2023

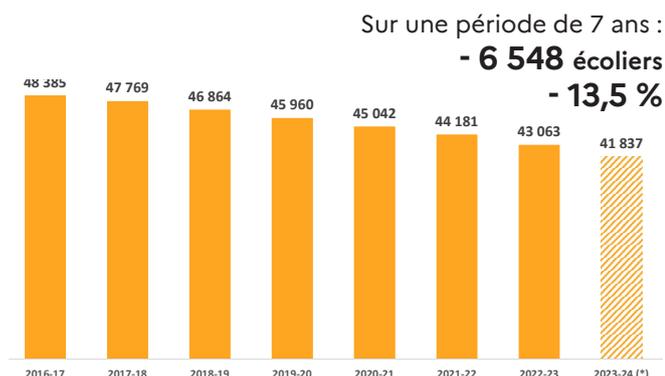


### DANS LA SOMME

**- 1 226** ÉCOLIERS  
par rapport à l'année scolaire  
en cours, soit - 2,8 %

**41 837**

ÉCOLIERS  
attendus à la rentrée 2023



\* Données prévisionnelles, public

# RENTRÉE 2023

## 1<sup>ER</sup> DEGRÉ - MOYENS ALLOUÉS



**6,6** P/E

Un taux d'encadrement en hausse :  
+ 0,9 sur une période de 7 ans

- 17 ETP à la rentrée 2023



**6,0** P/E

Un taux d'encadrement en hausse :  
+ 0,5 sur une période de 7 ans

- 40 ETP à la rentrée 2023



**6,6** P/E

Un taux d'encadrement en hausse :  
+ 1,0 sur une période de 7 ans

- 20 ETP à la rentrée 2023

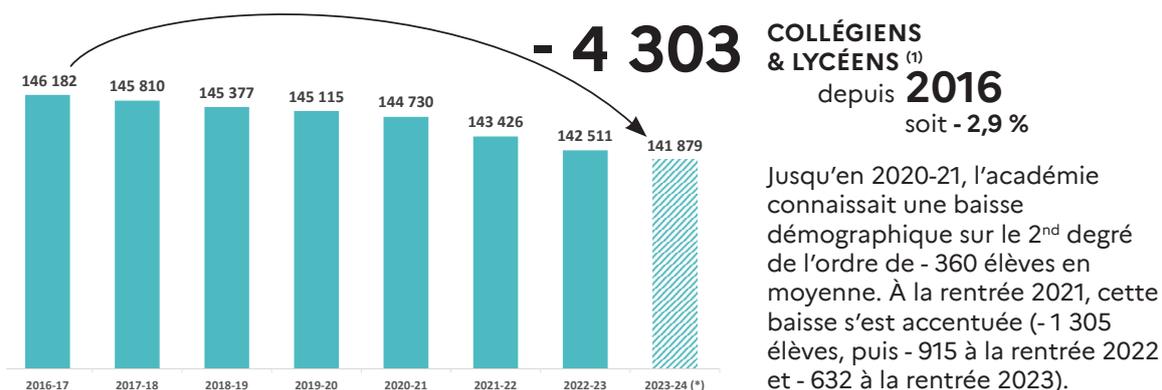


# RENTRÉE 2023 2<sup>ND</sup> DEGRÉ - EFFECTIFS PRÉVISIONNELS

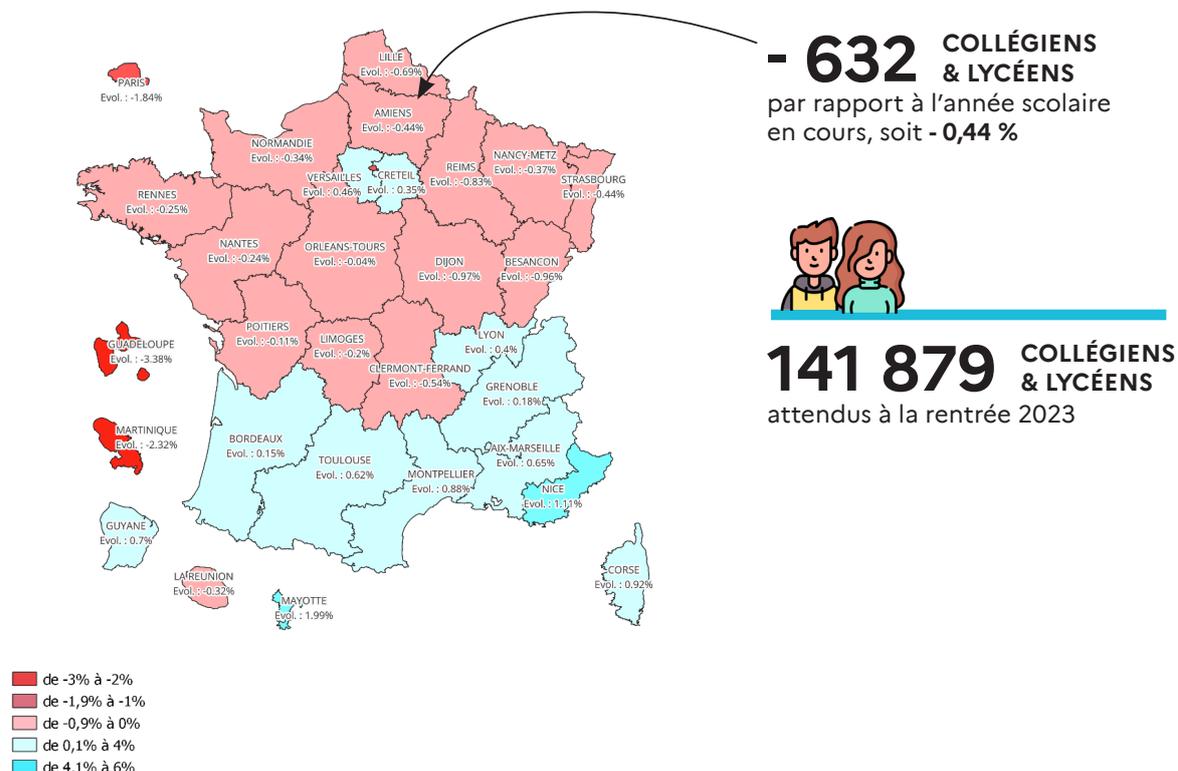


## DANS L'ACADÉMIE D'AMIENS, EN 7 ANS

L'académie constate un léger phénomène de baisse démographique sur le 2<sup>nd</sup> degré.



## ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024



<sup>(1)</sup> y compris post-bac  
\* Données prévisionnelles, public

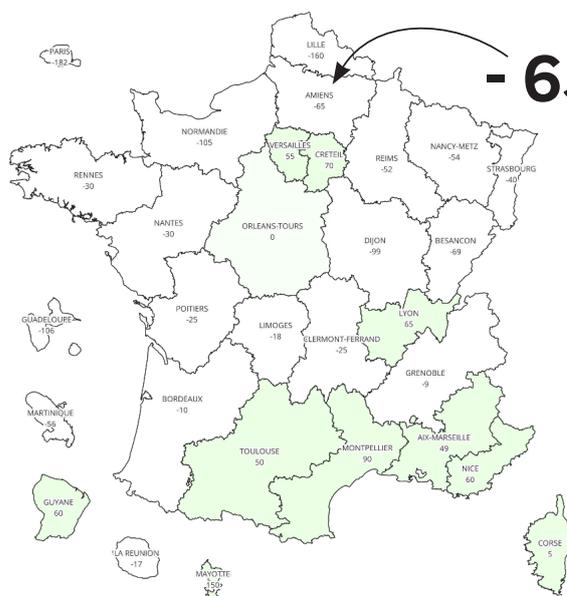
# RENTRÉE 2023

## 2<sup>ND</sup> DEGRÉ - MOYENS ALLOUÉS



Le nombre d'élèves accueillis en collèges et lycées est en baisse depuis plusieurs années.

Dans ce même temps, les moyens d'enseignements alloués au 2<sup>nd</sup> degré ont été légèrement réduits.



**- 65 ETP**

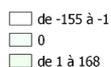
à la rentrée prochaine  
soit **-0,46 %** par rapport au nombre total d'ETP dans le second degré (14 070 à la rentrée 2022)

Au niveau national, les mesures de rentrée prévoient une diminution de 498 ETP pour le 2<sup>nd</sup> degré, avec des variations entre les académies en fonction de l'évolution de la démographie.

Dans ce contexte, l'académie perdra l'an prochain 65 ETP, répartis comme suit :

- 13 dans les collèges de l'Aisne ;
- 13 dans les collèges de l'Oise ;
- 21 dans les collèges de la Somme ;
- 21 dans les lycées de l'académie ;
- + 3 pour d'autres besoins (ULIS, UPE2A...).

Les moyens alloués aux lycées professionnels restent stables.



# RENTRÉE 2023 2<sup>ND</sup> DEGRÉ - EFFECTIFS PRÉVISIONNELS



## DANS L' AISNE

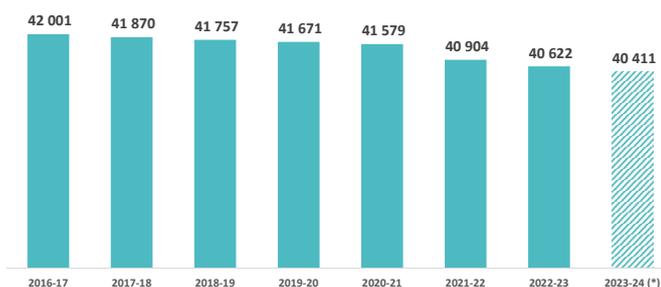
### 40 411

COLLÉGIENS ET LYCÉENS  
attendus à la rentrée 2023

Par rapport à l'année scolaire en cours :

- 211 collégiens et lycéens
- 0,5 %

Sur une période de 7 ans :  
- 1 590 collégiens & lycéens (- 3,8 %)



## DANS L' OISE

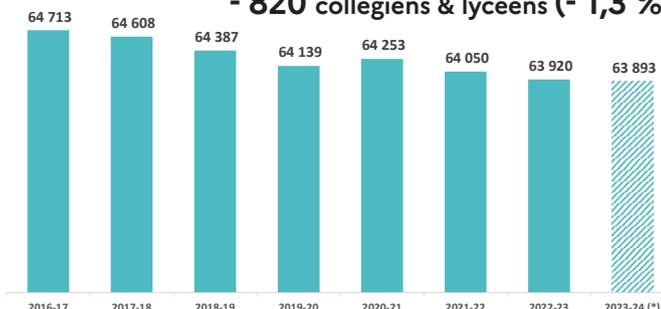
### 63 893

COLLÉGIENS ET LYCÉENS  
attendus à la rentrée 2023

Par rapport à l'année scolaire en cours :

- 27 collégiens et lycéens

Sur une période de 7 ans :  
- 820 collégiens & lycéens (- 1,3 %)



## DANS LA SOMME

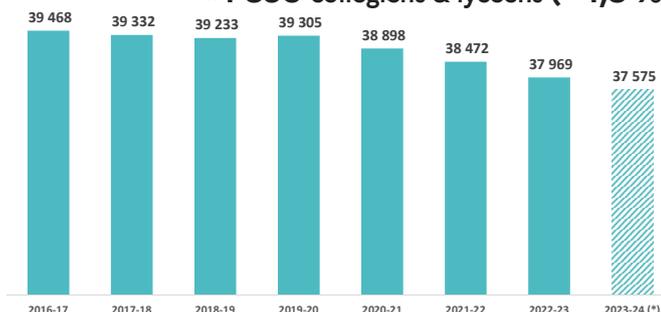
### 37 575

COLLÉGIENS ET LYCÉENS  
attendus à la rentrée 2023

Par rapport à l'année scolaire en cours :

- 394 collégiens et lycéens
- 1,0 %

Sur une période de 7 ans :  
- 1 893 collégiens & lycéens (- 4,8 %)



\* Données prévisionnelles, public

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

## 3 PRIORITÉS

### PRIORITÉ 1



**1<sup>ER</sup> DEGRÉ : POURSUIVRE  
LE RENFORCEMENT  
DES APPRENTISSAGES  
FONDAMENTAUX**

### PRIORITÉ 2



**AMBITION SCOLAIRE :  
ENRICHIR L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT  
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

### PRIORITÉ 3



**ÉGALITÉ DES CHANCES :  
DONNER À TOUS  
LES MÊMES MOYENS  
DE RÉUSSIR**



# PRIORITÉ 1



## 1<sup>ER</sup> DEGRÉ : POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX



### \_ Favoriser l'acquisition des savoirs fondamentaux dans les premières années de la scolarité

- Depuis la rentrée 2022, **100 % des grandes sections, CP et CE1 hors éducation prioritaire** fonctionnent avec des **effectifs maximums de 24 élèves**.
- Engagé depuis la rentrée 2020, le **dédoublement des classes de grande section** de maternelle en éducation prioritaire se poursuit.
- **100 % des classes de CP et CE1** sont d'ores et déjà **dédoublées** en éducation prioritaire.



### \_ Consolider l'école rurale : des taux d'encadrement favorables et pas de fermeture d'école sans accord de la collectivité territoriale



### \_ Les évaluations des acquis des élèves : un outil essentiel au service de la réussite des élèves

#### \_ Résultats des évaluations de début d'année : les écarts se réduisent avec le national

- Les **évaluations nationales de début d'année** montrent une **amélioration du niveau des élèves à l'entrée du CP** : les résultats académiques se rapprochent du national et sont parfois supérieurs dans certains items (lecture de nombres, compréhension de phrases, reconnaissance de différentes écritures).
- En **CE1**, après une période 2018-2021 marquée par des progrès, notamment sur la lecture, les **résultats sont en retrait et restent encore inférieurs** aux niveaux nationaux en français comme en mathématiques.
- En **début de 6<sup>e</sup>**, les scores en français et en mathématiques restent inférieurs au national mais **les écarts se réduisent**. Une grande attention est à porter sur certaines compétences, particulièrement la fluence.

#### \_ Du 16 au 27 janvier : les évaluations de mi-année en CP

Les **compétences des élèves de CP en français et en mathématiques** sont évaluées deux fois par an. Le **point d'étape**, qui se déroule du **16 au 27 janvier 2023**, doit permettre aux équipes pédagogiques d'apprécier les progrès et de **définir les ajustements** à apporter à l'accompagnement des élèves.

#### \_ Dès septembre 2023, de nouvelles évaluations nationales en CM1

À compter de la **rentrée 2023**, **tous les élèves de CM1 passeront des évaluations nationales** en français et en mathématiques, qui donneront aux professeurs des repères pédagogiques pour apporter un soutien aux élèves avant que les difficultés ne s'installent.

#### \_ Poursuivre les évaluations académiques en GS, CE2 et CM2

Mises en œuvre depuis septembre 2021, des évaluations académiques viennent compléter les évaluations nationales des acquis des élèves de CP et de CE1. Elles s'adressent aux classes de grande section de maternelle, de CE2 et de CM2 afin de disposer de points de repères sur les besoins des élèves et les réponses à apporter au plus tôt.

## PRIORITÉ 2



## AMBITION SCOLAIRE : ENRICHIR L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

L'académie d'Amiens poursuit l'**enrichissement de l'offre d'enseignement** sur l'ensemble du territoire académique afin de proposer aux élèves toujours plus d'opportunités pour enrichir leur formation, approfondir leurs goûts et leurs talents et ainsi préparer leur avenir.



### \_ **Musique, bande dessinée : de nouvelles formations à la rentrée**

L'offre d'enseignement artistique et musical de l'académie s'enrichit avec l'ouverture, à la rentrée 2023-2024, de **trois nouvelles classes à horaires aménagés** :

- à l'**école Saint-Crépin à Soissons** : une classe à horaires aménagés musique (**CHAM**) ;
- au **collège Guy Mareschal à Amiens** : une classe à horaires aménagés arts plastiques (**CHAAP**) à dominante **BD**, en partenariat avec l'association On a marché sur la bulle.
- au **collège Charles Fauqueux à Beauvais** : projet d'ouverture d'une classe à horaires aménagés arts du cirque (**CHAAC**).

Celles-ci s'ajoutent à la vingtaine de classes à horaires aménagés déjà existantes dans l'académie. Elles offrent aux élèves la possibilité de bénéficier d'horaires aménagés pour recevoir, en plus des programmes de l'Éducation nationale, un enseignement artistique renforcé.

Parallèlement, la série technologique théâtre, musique et danse (**S2TMD**) implantée à la rentrée 2022 au **lycée La Hotoie d'Amiens** poursuit son développement avec l'ouverture de la classe de 1<sup>ère</sup> à la rentrée 2023.



### \_ **Une nouvelle section internationale à Beauvais**

Les sections internationales sont des dispositifs bilingues et biculturels pouvant être mis en place en école élémentaire, au collège ou au lycée. L'académie a engagé un développement volontariste de ces sections et compte depuis la rentrée 2022 **six établissements proposant ce type de cursus** (collèges César Franck et Arthur Rimbaud à Amiens, Gabriel Hanotaux à Saint-Quentin et des Bourgognes à Chantilly, lycées Luzarches à Amiens et Jean Rostand à Chantilly).

À la rentrée 2023, le **collège Georges Sand à Beauvais** prévoit d'ouvrir une nouvelle section internationale en anglais américain.

Dans le premier degré, l'académie compte par ailleurs **29 écoles** (primaires et maternelles) qui proposent une immersion en langue vivante, essentiellement en anglais ou en allemand. Certains cours (mathématiques, arts, EPS, musique, littérature, sciences, etc.) y sont ainsi dispensés en langue étrangère, tout au long de l'année.

## PRIORITÉ 2



## AMBITION SCOLAIRE : ENRICHIR L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



### – Coopération internationale : quatre écoles franco-québécoises

L'académie compte désormais **quatre écoles franco-québécoises** sur son territoire. Ces écoles sont issues d'un partenariat entre l'académie d'Amiens et la commission scolaire Marguerite Bourgeoise au Québec. Quatre partenariats sont actifs :

- l'école élémentaire **Léo-Lagrange à Villers-Cotterêts** (France) et l'école au Trésor-du-Boisé à Saint-Laurent (Québec) ;
- l'école primaire du **Centre à Soissons** (France) et l'école Laurentides à Saint-Laurent (Québec) ;
- l'école primaire **Eugène Corrette à Saint-Quentin** (France) et l'école Katimavik à Saint-Laurent (Québec) ;
- l'école **Delaunay-Kergomard à Laon** (France) et l'école Sainte-Catherine Labouré à Montréal (Québec).

Ces écoles jumelées donnent une nouvelle impulsion à la coopération éducative, déjà très étroite, entre les ministères français et québécois. Elles sont nées d'une volonté commune de favoriser les **échanges, le partage et l'enrichissement mutuel**. Elles permettent aux élèves des deux côtés de l'Atlantique de bénéficier des **meilleures pratiques françaises et québécoises** notamment grâce à des échanges virtuels, des réflexions et des projets communs.

D'autres écoles franco-québécoises sont en projet dans la Somme et dans l'Oise.



### – Patrimoine et culture : la langue picarde enseignée dans 6 écoles et établissements

Depuis la publication de la circulaire du 14 décembre 2021, le picard figure sur la liste des langues régionales qui peuvent être enseignées au sein de l'Éducation nationale.

**Un enseignement de langue picarde** est ainsi proposé, selon différentes modalités, **dans 6 écoles et collèges de l'académie** :

- école élémentaire Jean Godier à Fressenneville ;
- collège Maréchal Leclerc de Hauteclocque à Beaucamps-le-Vieux ;
- collège Jules Ferry à Conty ;
- collège Colbert Quentin à Le-Nouvion-en-Thiérache ;
- école R. Gérard de Léhaucourt (ateliers en co-intervention avec l'Agence régionale de la langue picarde ARLP) ;
- école de Crécy-sur-Serre (ateliers en co-intervention avec l'ARLP).

Ces enseignements seront poursuivis et renforcés à la rentrée 2023 afin de construire une continuité linguistique entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés. Pour accompagner le déploiement de cet enseignement, un Diplôme universitaire (DU) est proposé depuis la rentrée 2022 par l'Université Picardie Jules Verne (UPJV) aux professeurs des écoles et enseignants intéressés. Il s'agit d'une formation diplômante d'une durée de deux ans.

## PRIORITÉ 2



## AMBITION SCOLAIRE : ENRICHIR L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



### \_ Poursuivre l'enseignement en français et culture antique

L'enseignement facultatif de français et culture antique (FCA) offre aux élèves de 6<sup>e</sup> des outils historiques et linguistiques pour aborder de manière plus réfléchie la formation et la structure du français, tout en leur offrant des éléments de culture et de civilisation antiques.

Dans l'académie, cet enseignement est actuellement proposé dans **17 collèges**. Un nombre qui devrait s'amplifier d'ici à la rentrée prochaine.



### \_ Ouverture de deux nouveaux laboratoires de mathématiques

Les laboratoires mathématiques sont des lieux dédiés, en collège ou en lycée, qui visent à contribuer au développement professionnel en équipe des enseignants et à l'appropriation de la discipline mathématiques par les élèves. Ce lieu est ouvert aux écoles et établissements du bassin et permet de fréquentes rencontres, échanges et animations collectives.

À la rentrée prochaine, l'académie comptera **13 laboratoires**, dont **2 ouvertures** au **collège André Malraux de Compiègne** et au **lycée Jules Verne de Château-Thierry**.

Ce développement des laboratoires de mathématiques s'inscrit dans la volonté ministérielle de consolider l'enseignement des mathématiques et des sciences tout au long de la scolarité. Ainsi, en classe de 1<sup>ère</sup> générale, un enseignement de tronc commun d'1h30 par semaine est mis en place pour tous les élèves qui n'auront pas choisi l'enseignement de spécialité Mathématiques.



### \_ L'enseignement de spécialité Éducation physique, pratiques et culture sportive (EPPCS) étendu à 2 nouveaux lycées

L'académie a inauguré en septembre 2021 les 3 premiers enseignements de spécialité Éducation physique, pratiques et culture sportive (EPPCS) de son territoire, implantés aux lycées Jean-Baptiste Delambre (Amiens), Pierre de la Ramée (Saint-Quentin) et Mireille Grenet (Compiègne).

L'an prochain, **2 lycées supplémentaires** proposeront cet enseignement :

- lycée Paul Langevin à Beauvais ;
- lycée polyvalent du Vimeu à Friville-Escarbotin.

Cet enseignement est ouvert à tous les élèves de 1<sup>ère</sup> de la voie générale et technologique, intéressés par les métiers du corps et les métiers du sport, quel que soit leur niveau de pratique sportive. Il prend la forme de 4 heures de cours par semaine en 1<sup>ère</sup> et 6 heures de cours en terminale, qui s'ajoutent aux heures d'EPS prévues dans le tronc commun.

## PRIORITÉ 2



## AMBITION SCOLAIRE : ENRICHIR L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



### \_ Le PPPE de Soissons, première formation de France à préparer au professorat des écoles adossée à une licence STAPS

Les **parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE)** proposent aux néo-bacheliers intéressés par les métiers de l'enseignement de préparer une carrière spécifique de professeur des écoles tout en obtenant une licence généraliste.

L'académie en compte désormais **3 sur son territoire**, dont 2 inaugurés cette année :

- Beauvais : licence lettres-humanités (ouverture 2021) ;
- Amiens : licence mathématiques (ouverture septembre 2022) ;
- Soissons : licence STAPS (ouverture septembre 2022).

\_ **À noter** : Soissons (lycée Gérard de Nerval) est le seul PPPE de France adossé sur une licence STAPS.

Les étudiants en PPPE suivent des enseignements de culture générale et dans les disciplines fondamentales (français, mathématiques) au lycée, des cours spécifiques dans la spécialité de leur choix à l'université et effectuent des stages pratiques et d'observation, dont un de mobilité internationale, tout au long de leur scolarité.

À l'issue de leur cursus, les étudiants obtiennent une licence dans la discipline concernée et peuvent poursuivre vers un master MEEF - métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

### \_ De nouvelles classes défense et sécurité globale en préparation

Les classes défense et sécurité globale (**CDSG**) existent en collèges et lycées. Elles s'appuient sur les programmes scolaires existants pour faire travailler les élèves sur les **questions liées aux problématiques de défense globale** (défense militaire, économique, culturelle, environnementale...). Leur objectif est ainsi de transmettre et faire vivre les valeurs de la République, de renforcer le sentiment d'appartenance et le sentiment de cohésion, diffuser la culture de l'engagement et assurer l'égalité des chances.

Chaque classe bâtit son activité pédagogique en partenariat étroit avec une unité militaire, avec un financement du ministère des Armées. Il en existe **5 dans l'académie** (Noyon, collège Paul Éluard ; Laon, collège Charlemagne ; Crépy-en-Valois, lycée Jean Monnet ; Amiens, collège César Franck ; Abbeville, collège et lycée Saint-Pierre).

Plusieurs nouvelles classes défense et sécurité globale verront le jour à la rentrée 2023.

## PRIORITÉ 2



## AMBITION SCOLAIRE : ENRICHIR L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



### – Viser l'excellence : ouverture d'un CPES (cycle pluridisciplinaire de l'enseignement supérieur) à Saint-Quentin

En lien avec l'UPJV et l'école d'ingénieur de Saint-Quentin, l'**INSSET** (Institut supérieur des sciences et techniques), un **CPES** (cycle pluridisciplinaire de l'enseignement supérieur) ouvrira en partenariat avec les lycées **Condorcet et La Ramée de Saint-Quentin** à la rentrée prochaine.

Les CPES sont des cursus post-bac qui permettent à des néo-bacheliers de très bon niveau issus de milieux modestes de se préparer à des études d'excellence dans l'enseignement supérieur.

Les CPES visent à les encourager, les accompagner et les encadrer dans un cursus exigeant dans chacune des disciplines proposées (en l'occurrence à Saint-Quentin : logistique, informatique et management). L'enseignement est en partie assuré par des professeurs expérimentés des lycées et classes préparatoires, et s'intègre dans un parcours diversifié à l'université (licence).

Les élèves intéressés peuvent déposer leur candidature sur Parcoursup.



### – Une offre mieux structurée pour se former au métier d'aides-soignants (IFRAAS)

En novembre 2022 a été créé l'**IFRAAS**, l'Institut de formation de région académique des aides-soignants. Cet institut vise à répondre aux besoins du territoire en matière d'emplois d'aides-soignants, en proposant une formation de qualité au plus près des publics et des territoires des Hauts-de-France.

L'IFRAAS comprend désormais **10 sites**, dont **4 ouverts en janvier 2023** dans des secteurs géographiques où les besoins en professionnels de santé sont prégnants et qui se trouvaient jusqu'alors sans réponse de formation en proximité :

- Aisne : **Hirson, lycée Joliot Curie** ;
- Oise : **Méru, lycée professionnel Lavoisier** ;
- Somme : **Ham, lycée professionnel Jean-Charles Athanase Peltier** ;
- hors académie, Nord : Estaires, lycée Val de Lys.

## PRIORITÉ 3



## ÉGALITÉ DES CHANCES : DONNER À TOUS LES MÊMES MOYENS DE RÉUSSIR



### – L'expérimentation des 6<sup>e</sup> tremplin étendue à 12 établissements supplémentaires

Depuis la rentrée 2022, six collèges ruraux de l'académie d'Amiens expérimentent les « 6<sup>e</sup> tremplin ». Le collège Villard-de-Honnecourt, à Fresnoy-le-Grand, a d'ailleurs reçu la visite du ministre Pap Ndiaye jeudi 5 janvier.

Cette expérimentation, lancée par l'académie après analyse des évaluations nationales, a pour objectif de **mieux accompagner les élèves faisant leur entrée au collège** avec un niveau fragile en français et mathématiques. On estime en effet entre 20 et 30 % la part des élèves qui entrent en 6<sup>e</sup> avec des lacunes dans ces deux disciplines, pourtant fondamentales pour la poursuite de la scolarité. L'expérimentation se déroule dans des collèges situés en milieu rural, hors éducation prioritaire, et concerne pour cette première année 120 élèves, repérés dès la fin du CM2.

Les « élèves tremplin » bénéficient ainsi chaque semaine de **4 à 5 séquences de renforcements en français, mathématiques et fluence**, dispensés par des enseignants du collège et des professeurs des écoles. Ces temps pédagogiques viennent s'imbriquer dans l'emploi du temps des élèves, sans pour autant le surcharger (en moyenne 1h30 ajoutée à un emploi du temps classique, en complément de Devoirs faits, de temps de vie de classe...).

En complément de la mise en place des mesures ministérielles dans l'ensemble des collèges (une heure de renforcement ou de consolidation par semaine, intervention de professeurs des écoles, Devoirs faits obligatoire pour tous les élèves de 6<sup>e</sup>), l'académie travaille actuellement sur le lancement de **nouvelles 6<sup>e</sup> tremplin à la rentrée 2023**.



### – Poursuivre l'amélioration de la prise en charge des élèves relevant de l'école inclusive

Le nombre d'élèves relevant de l'ASH (adaptation scolaire et scolarisation d'élèves en situation de handicap) augmente avec force et régularité depuis plusieurs années. Cette montée en puissance de l'école inclusive se concrétise notamment par l'accélération des créations d'ULIS (unités délocalisées pour l'inclusion scolaire) et d'unités destinées aux écoliers porteurs de troubles du spectre autistique.

À la rentrée 2023 :

- ouverture de 3 ULIS en lycées professionnels (1 par département) ;
- ouverture de plusieurs ULIS en écoles et collèges dans l'Aisne, l'Oise et la Somme ;
- plusieurs nouvelles unités autisme verront le jour. Pour rappel, entre 2019 et 2022, l'académie est passée de 5 UEMA et UEEA (unités maternelles et unités élémentaires) à 12. Un dispositif d'autorégulation (DAR) a aussi été ouvert en septembre 2020 au collège César Franck, à Amiens, offrant une possibilité de prise en charge d'enfants plus âgés.

# PRIORITÉ 3



## ÉGALITÉ DES CHANCES : DONNER À TOUS LES MÊMES MOYENS DE RÉUSSIR



### \_ Une nouvelle SEGPA à Crépy-en-Valois

Une nouvelle Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ouvrira au collège Jean-de-la-Fontaine de Crépy-en-Valois à la prochaine rentrée scolaire.

Les classes de SEGPA accueillent les jeunes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> présentant des **difficultés scolaires importantes**. Elles leur proposent un **enseignement adapté** et un **suivi personnalisé**. Ces classes sont intégrées dans les collèges et permettent aux élèves d'accéder à une formation professionnelle diplômante ou de poursuivre leur scolarité à l'issue de la 3<sup>e</sup>.



### \_ Trois nouvelles 3<sup>e</sup> prépa métiers pour accompagner l'orientation vers la voie professionnelle

La classe de 3<sup>e</sup> prépa métiers permet de **découvrir plusieurs métiers** tout en **suivant les enseignements de la classe de 3<sup>e</sup>**. Cette formation s'adresse aux jeunes souhaitant s'orienter vers la voie professionnelle.

La 3<sup>e</sup> prépa métiers s'apparente à une classe de 3<sup>e</sup> ordinaire en termes de programme et d'objectifs, avec la particularité de proposer 180 heures annuelles dédiées à la découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles.

Ces classes de 3<sup>e</sup> ont la particularité d'être implantées en lycée professionnel.

L'académie compte **38 lycées professionnels** accueillant environ 660 élèves en 3<sup>e</sup> prépa métier.

À la rentrée prochaine, trois nouveaux établissements seront concernés :

- lycée des Jacobins à Beauvais ;
- lycée Boucher de Perthes à Abbeville ;
- lycée Léonard de Vinci à Soissons.

# PRIORITÉ 3



## ÉGALITÉ DES CHANCES : DONNER À TOUS LES MÊMES MOYENS DE RÉUSSIR



### \_ La labellisation égalité filles-garçons pour lutter contre les stéréotypes

Cette nouvelle labellisation nationale invite les établissements à adopter une démarche globale pour **promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons**. Cinq domaines d'intervention sont proposés :

- le pilotage de l'établissement ;
- la formation des personnels ;
- la politique éducative et la vie scolaire ;
- les pratiques pédagogiques ;
- les partenariats ;
- le rayonnement.

L'un des objectifs de cette démarche est de lutter contre les stéréotypes de genre pour permettre l'accès pour tous et toutes à une orientation moins genrée. 24 dossiers ont été déposés et seront examinés par une commission académique. Les premiers établissements labellisés seront connus prochainement.



### CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

#### \_ Notre école, faisons-la ensemble : faire émerger des projets innovants

Faire émerger, dans le cadre de réflexions locales, des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche « Notre école, faisons-la ensemble ».

À ce jour dans l'académie :

- plus de **200 écoles et établissements sont engagés** dans la démarche de réflexion,
- **15 écoles et établissements ont déjà déposé un projet** sur la plateforme,
- et plus de **30 projets sont en cours d'élaboration**.

Ces projets portent sur des thématiques variées, qui reflètent l'ambition des équipes pédagogiques pour leurs élèves, en collaboration avec les partenaires associés (familles, collectivités, organisations culturelles et sportives notamment). À titre d'exemples :

- développer l'immersion linguistique à l'école Bois-Blanchard de Château-Thierry, dans l'Aisne ;
- accompagner les élèves de 3<sup>e</sup> de 4 collèges de l'académie dans le cadre du projet « Ambition DNB - un élève compétent, apprenant, candidat » ;
- développer l'ambition, la motivation et l'estime des élèves dans le cadre du projet « 6<sup>e</sup> à coloration : arts, sciences, médias, langues, sports » du collège Fauqueux de Beauvais dans l'Oise.

Deux fois par mois, un webinaire « Les jeudis de notre école » propose à la communauté éducative un retour d'expériences, d'idées et de bonnes pratiques afin de créer une dynamique collective.



## LES RENCONTRES MÉTIERS de l'académie d'Amiens

### \_ L'académie organise ses premières Rencontres métier

Les premières Rencontres métiers de l'académie d'Amiens se dérouleront le **24 janvier 2023** à l'Institut supérieur des sciences et techniques (INSSET, 48 rue d'Ostende) de Saint-Quentin de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

Ces rendez-vous s'adressent à toutes les personnes désirant **s'informer ou se tourner vers les métiers de l'Éducation nationale**, plus particulièrement l'enseignement et l'accompagnement des élèves. Des conseillers RH et des professionnels de l'académie seront présents **pour répondre à leurs questions**, échanger avec eux et les **renseigner sur les possibilités de carrière** et leurs **différentes voies d'accès**.

D'autres Rencontres métiers sont prévues en mars et en juin à Amiens et Compiègne.

## **parcoursup** : SAISIE DES VŒUX Entrez dans l'enseignement supérieur **JUSQU'AU 5 MARS**

Depuis le **mercredi 18 janvier** et jusqu'au **jeudi 5 mars inclus**, les lycéens de terminale sont invités à **s'inscrire sur la plateforme Parcoursup** et à **saisir leurs vœux** pour la suite de leur parcours post-bac.

### \_ Quelques nouveautés Parcoursup 2023 :

- Pour la première année, les notes aux **épreuves terminales d'enseignement de spécialités (20, 21 et 22 mars**, voie générale et technologique) viendront enrichir les dossiers des candidats
- **Un moteur de recherche plus intuitif et ergonomique**
- Des critères d'examen des vœux plus clairs : chaque fiche formation renseigne désormais les candidats sur les différents critères qui entrent en compte dans l'étude de leur dossier, et sur le poids de chaque critère
- Un dossier plus complet pour les **candidats aux instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)** : ajout d'un test d'auto-évaluation, projet motivé plus long

### \_ Dates à venir :

- **Jusqu'au 9 mars** : ouverture de la plateforme Parcoursup, inscription et formulation des vœux
- **Du 9 mars au 6 avril** : les futurs étudiants apportent les derniers éléments demandés par les formations pour leur dossier et confirment leurs vœux
- **1<sup>er</sup> juin** : lancement de la phase principale d'admission – consultation des premières réponses des formations aux vœux des candidats
- **15 juin** : début de la phase complémentaire
- **4 juillet** : résultats du Bac et début des inscriptions administratives
- **13 juillet** : fin de la phase principale
- **12 septembre** : fin de la procédure

# pass Culture : JUSQU'À 300 € EN BIENS CULTURELS

Le pass Culture a vocation à favoriser l'accès des jeunes à la culture, à renforcer et à diversifier leurs pratiques culturelles en s'appuyant notamment sur la richesse culturelle des territoires.

## Le pass Culture existe sous deux modalités :

- une **part collective** permet à un professeur de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour sa classe. Cette part s'applique aux élèves de la quatrième à la terminale des établissements publics et privés sous contrat :
  - 25 euros par élève de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> ;
  - 30 euros par élève de 2<sup>d</sup>e et de CAP ;
  - 20 euros par élève de 1<sup>re</sup> et de terminale ;
  - à la rentrée prochaine, **la part collective sera étendue aux classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>.**
- une **part individuelle**, qui peut être actionnée directement par les jeunes eux-mêmes **via une application**. Cette part individuelle est ouverte à **tout jeune à partir de ses 15 ans** : son montant varie en fonction de l'âge, et va de 20 à 300 € par an (20 € à 15 ans, 30 € à 16 et 17 ans, 300 € pour les 18 ans et plus).

Pour en profiter, il suffit de télécharger l'application **pass Culture** et de s'y connecter avec les codes **Éduconnect**.



# RENTRÉE SCOLAIRE 2023



**Contact presse :**  
Direction de la communication  
**Marie BOUGAIN** - 06 86 31 87 37 [marie.bougain@ac-amiens.fr](mailto:marie.bougain@ac-amiens.fr)  
**Loretta RIZZUTO** - 06 82 52 83 89 - [loretta.rizzuto@ac-amiens.fr](mailto:loretta.rizzuto@ac-amiens.fr)